



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE**

**Direction du pilotage interministériel et des moyens**  
Guichet unique ICPE - Pôle enquêtes publiques

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**COMMUNE DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE**

Il est procédé à une enquête publique, présentée par la société Réseau de Transport d'Électricité (RTE), du lundi 23 juin au mardi 1er juillet 2014 inclus, ayant pour objet l'établissement des servitudes d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage sur le territoire de la commune de LA CHARITÉ-SUR-LOIRE pour la reconstruction partielle définitive de la ligne à 63 000 volts La Charité-sur-Loire – Sancerre suite à l'avarie du 27 juillet 2013.

Le dossier d'enquête publique et les pièces qui l'accompagnent seront déposés en mairie et pourront être consultés par le public aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles sera déposé à la mairie de LA CHARITÉ-SUR-LOIRE, pendant toute la durée de l'enquête afin que le public puisse y formuler éventuellement ses observations, qui pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de LA CHARITÉ-SUR-LOIRE.

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante :  
PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.GOUV.FR avant la fin de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public à la mairie de LA CHARITÉ-SUR-LOIRE dans les meilleurs délais.

L'avis d'enquête et les pièces du dossier seront mis en ligne sur le site Internet de la préfecture de la Nièvre :  
[www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr) (onglet Publications > Enquêtes et marchés publics > Enquête publiques).

M. Michel LANOISELÉE, administrateur civil en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de LA CHARITÉ-SUR-LOIRE, les :

- lundi 23 juin 2014, de 10H00 à 12H00 ;
- mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014, de 15H00 à 17H30.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être demandées est M. JÉRÔME DREMAUX – RTE – 8 bis rue de Versigny – TSA 30007 – 54608 VILLERS-LES-NANCY.

A l'issue de la procédure et à l'appui des propositions de l'ingénieur en chef chargé du contrôle, les servitudes pourront être instituées par arrêté préfectoral.